

# La N-VA voulait dégommer Philippe Mettens

- La secrétaire d'Etat Elke Sleurs avait mis toutes les chances de son côté pour se débarrasser de Philippe Mettens (PS) à la tête de la Politique scientifique fédérale.

- Un cabinet d'avocats a travaillé tout le mois de janvier pour "sécuriser" juridiquement l'éviction du turbulent socialiste wallon.

## Une facture de 14 000 euros pour "gérer" la sortie de Mettens

**I**l semble que la N-VA, au pouvoir au fédéral, avait bien Philippe Mettens dans son collimateur depuis plusieurs mois. Elke Sleurs, la secrétaire d'Etat en charge de la Politique scientifique, a, en effet, recouru discrètement à un cabinet d'avocats bruxellois pendant plusieurs semaines afin de déminer au maximum un dossier qui s'annonçait explosif: celui de la mise à mort du haut fonctionnaire.

Pour rappel, Philippe Mettens est l'expat de Belspo, le ministère fédéral de la Politique scientifique qui sera supprimé d'après les termes de l'accord de gouvernement "suédois". Mais Philippe Mettens a également une couleur politique qui ne plaît guère au sein du gouvernement fédéral: il est le bourgmestre PS de Flobeq (Hainaut).

### Potentiellement gênant

A la tête de Belspo depuis douze ans, Philippe Mettens a été "viré" de son bureau du jour au lendemain. Sa non-reconduction lui a été simplement signifiée par un mail laconique début avril venant du cabinet Sleurs. La Politique scientifique devant être complètement réorganisée, il n'y avait pas lieu de maintenir Philippe Mettens en place, expliquait le gouvernement fédéral.

Immédiatement, le bouillonnant socialiste a multiplié les démarches juridiques contre son éviction et il a d'ores et déjà évoqué – par boutade – la possibilité de présenter sa candidature pour diriger l'organisme qui succédera à son ancien département.

Jusque-là, tout est simple. Pourtant la partie qui s'est jouée était un plus som-

bre. Il semble, en effet, qu'Elke Sleurs n'avait aucune envie de devoir mener la réforme de la Politique scientifique fédérale telle que prévue par l'accord de la "suédoise" avec Philippe Mettens dans les pattes, reconduit pour un troisième mandat à la tête de son administration en attente d'une refondation.

### Capacité de résistance de Mettens

En effet, au sein du gouvernement fédéral, on sait bien que Philippe Mettens est hyperhostile à la réforme de Belspo. Et qu'il a une capacité de résistance juridique hors-norme... Tout le monde se souvient de la bataille épique qu'il avait engagée avec Rudy Demotte, socialiste également, sur la question du cumul des fonctions de dirigeant d'une administration et de bourgmestre.

Philippe Mettens avait gagné ce combat et était resté mayor de la petite commune de Flobeq. Dès lors, la

Crainte, au fédéral, c'était qu'il déploie la même énergie pour bloquer la mise en œuvre de l'accord de gouvernement concernant son bébé, c'est-à-dire Belspo.

L'échéance du mandat de Philippe Mettens étant fixée le 6 avril 2015, ce dernier devait être évalué au préalable par sa ministre fonctionnelle. La N-VA Elke Sleurs, donc. Cet entretien n'a eu lieu qu'en extremis (le 23 mars) et après de multiples demandes d'entretien émises par Philippe Mettens.

Le problème pour la N-VA, c'est que si le dirigeant obtenait une évaluation "très bon" – ce qu'il était raisonnable de penser – il était automatiquement reconduit dans ses fonctions.

### La légère modification qui change tout

C'est exactement le scénario que le gouvernement Michel voulait éviter: dans l'urgence, le gouvernement a validé le 3 avril une légère modification dans le descriptif de la fonction de dirigeant du SPF Politique scientifique. Et cette légère modification était de nature à empêcher l'automatisme de la reconduction de Mettens faisant suite à la mention "très bon" qu'il avait finalement obtenue lors de son évaluation par Elke Sleurs.

Philippe Mettens a attaqué la décision

d'éviction devant le Conseil d'Etat en extrême urgence, mais il a été débouté.

Finalement, tout est bien qui finit bien pour la coalition gouvernementale? Sans doute, oui. Mais il faut dire que le cabinet Sleurs a mis toutes les chances de son côté pour "gérer" la sortie de fonction de Philippe Mettens avec le plus de précaution possible. En effet, "La Libre" a pu consulter une facture de 15 000 euros remise à la ministre N-VA par le bureau d'avocats Lydian (Bruxelles) qui démontre ce souci de précaution.

Explications. Pendant tout le mois de janvier 2015 (donc ces prestations avaient été demandées par le cabinet Sleurs au mieux fin 2014), les juristes de Lydian ont conseillé de très près le cabinet Sleurs sur l'affaire Mettens. Il s'agissait vraisemblablement d'éviter le moindre faux pas juridique qui aurait créé une faille dans laquelle les avocats de Philippe Mettens auraient pu s'engouffrer.

**Contrôle des signataires**

Par exemple: le bureau Lydian réclame à Elke Sleurs près de 1 000 euros uniquement pour l'examen avant signature ministérielle des dossiers venant de l'administration de la Politique

scientifique; 2 000 euros pour une note analytique sur la fonction de dirigeant de Belspo; plusieurs centaines d'euros pour une analyse et des réunions au sujet du seul courrier de licenciement à envoyer à Mettens, etc.

Est-ce un hasard? Il y a du beau linge dans les "partners" de Lydian: Jan Hofkens, un député... N-VA qui siège au Parlement flamand.

**"Normal" pour Sleurs**

Contacté au sujet du cabinet d'avo-

cats, le porte-parole de la secrétaire d'Etat s'explique: "Le mandat de M. Mettens courait jusqu'au 6 avril 2015, il est normal que des avis juridiques aient été demandés à l'égard des procédures à suivre. M. Mettens a lancé à deux reprises des procédures contre la secrétaire d'Etat. Demander conseil était une question de bonne gestion et non la preuve qu'on cherchait son éviction."

Il est clair cependant que les nationalistes flamands ne portaient pas Philippe Mettens dans leur cœur. Entre autres, l'ex-chef de cabinet d'Elke Sleurs avait attaqué en 2013 le poids du PS sur la Politique scientifique dans un magazine lié au Mouvement flamand. Philippe Mettens était visé.

**Frédéric Chardon**

**"Le vendredi 3 avril 2015 sera votre dernier jour de travail. Je vous saurais gré de bien vouloir remettre tous les outils de travail mis à votre disposition au responsable RH de la Politique scientifique."**

**ELKE SLEURS**

C'est en ces termes que la secrétaire d'Etat a informé Philippe Mettens - le 3 avril en soirée - que son mandat s'arrêterait dans les faits le jour même.

## Chronologie d'une éviction annoncée

- **11 octobre 2014:** prestation de serment du gouvernement Michel au palais royal. Elke Sleurs (N-VA) devient secrétaire d'Etat à la Politique scientifique.

- **31 octobre 2014:** entretien d'évaluation de Philippe Mettens en tant que dirigeant de Belspo, dont le deuxième mandat de six ans touche à sa fin, n'a pas lieu, contrairement à ce qui était prévu.

- **22 décembre 2014:** sans nouvelles d'Elke Sleurs, Philippe Mettens lui demande officiellement de programmer son entretien d'évaluation pour la mi-janvier 2015.

- **13 mars 2015:** toujours sans nouvelles précises de la part du cabinet Sleurs, Philippe Mettens assigne sa ministre devant le tribunal de première instance de Bruxelles pour veiller à ce que son évaluation ait bien lieu avant l'échéance de la fin de son mandat (le 6 avril au soir).

- **23 mars 2015:** l'entretien a finalement bien lieu et Elke Sleurs recon-

naît officiellement que les objectifs qui avaient été fixés au dirigeant de Belspo ont été réalisés pendant son mandat dans une proportion allant de 90 à 99%. La mention "très bon" lui est donc attribuée.

- **31 mars 2015:** Philippe Mettens fait part à Elke Sleurs de sa candida-

ture pour être reconduit pour un troisième mandat. Avec une mention "très bon", il est reconduit automatiquement, en principe.

- **3 avril 2015:** a l'insu de Philippe Mettens, le gouvernement fédéral, sur la proposition du ministre de la

Fonction publique (et de la Défense), Steven Vandeput (N-VA), modifie dans l'urgence un élément de la description de fonction du poste de dirigeant de Belspo, rendant ainsi impossible la reconduction automatique de Mettens dans ses fonctions.

- **7 avril 2015:** Philippe Mettens est chassé de Belspo et un nouveau dirigeant intérimaire est désigné (un MR).

**F.C.**

### 90 à 99

**POUR CENT**

C'est le degré de réalisation des objectifs qui avaient été confiés à Philippe Mettens comme patron de Belspo.